

[Texte]

Soeurs, qui dirigeraient. Je pense que messieurs les Anglais n'aimeraient pas cela et décideraient de prendre leurs affaires en main eux aussi. Pour nous, c'est la même chose. Personne accepte de se faire diriger par une autre nation.

Ce qu'on désire actuellement c'est la souveraineté-association, c'est-à-dire qu'on veut être maître politiquement. Actuellement on est un contre dix, et on en a assez. Tout le monde se chicane. On veut être un face à un autre. Ce ne sera pas une barrière, ni une séparation. On veut arrêter de se chicaner encore pendant cent ans et plus. On veut tout simplement discuter. Il n'y a pas d'agressivité là-dedans; au contraire, c'est de la compréhension qu'on veut.

Le coprésident suppléant (M. Asselin): Merci, monsieur Proulx.

M. Pontbriand: C'est que je voudrais faire ressortir un point qu'on n'a pas suffisamment fait ressortir ce soir. On a voulu faire passer tous ceux qui préconisaient l'indépendance du Québec pour des briseurs de quelque chose. Au contraire, on veut construire quelque chose. On ne veut pas le construire contre une autre nation, on n'est pas anti-anglais, Ottawa n'est pas un bouc émissaire. Ce qu'on voudrait, c'est un dialogue d'égal à égal, et peut-être à ce moment-là, pourrions-nous avoir une véritable Confédération et non une fausse représentation. J'accuse actuellement le Parlement du Canada de fausse représentation, puisqu'une Confédération, si je me souviens bien de la définition du Code de droit international, c'est l'union volontaire et libre d'états autonomes ou potentiellement autonomes qui acceptent ensemble de sacrifier une partie de leur souveraineté au profit d'un pouvoir commun, lequel reste toujours dépendant des parties contractantes. Je pense que c'est se situer sur un plan à la fois de droit constitutionnel, international et c'est aussi faire ressortir plus clairement l'aspect positif de ce qui pourrait être la solution aux problèmes qui nous font face actuellement. A partir de ce moment-là, le dialogue serait peut-être possible avec monsieur tout à l'heure qui se demandait ce que le Québec veut. Ça fait 15, 20 ans qu'on essaie de l'expliquer. On dirait qu'ils ne veulent pas comprendre non pas parce qu'ils ne sont pas capables de saisir intellectuellement, mais je crois que cela fait peur à leurs intérêts, et lorsqu'on a des intérêts, on n'a pas d'oreilles. Merci.

M. Lapierre: Je demanderais à tout le Comité, si le ministre de la Justice, monsieur Turner, est justifiable quand on lui signale une anomalie de la Cour suprême, de nous renvoyer d'aller voir un avocat, comme si on était tous millionnaires pour donner notre argent aux avocats.

Le coprésident suppléant (M. Asselin): Si vous avez des griefs concernant une cause, vous pouvez simplement la rapporter au ministre de la Justice qui fera le nécessaire pour...

Tout à l'heure lorsque vous êtes venu au micro, justement le conseiller juridique de la Commission voulait savoir quel était votre nom et votre dossier en Cour suprême. Il m'a dit que cette question devrait relever du ministère de la Justice.

[Interprétation]

who would be the leaders. I think the English would not like that and would decide to handle their own affairs. They do the same thing in our case. No nation wants to be ruled by another.

Now, we wish to obtain sovereignty association which means we want to be politically independent. Right now we stand one against ten and we are fed up with the situation. Everybody is quarrelling. We do not want to be outnumbered, even the question of setting up a barrier or a separation. We want to stop quarrelling before another 100 years or more, we simply want to discuss the situation. Our attitude is not antagonistic, on the contrary we are seeking understanding.

The Acting Joint Chairman (Mr. Asselin): Thank you, Mr. Proulx.

Mr. Pontbriand: I would like to stress a point which has not been sufficiently stressed this evening. We have tried to present all those who advocate Quebec's independence as breakers. On the contrary, we wish to build up something. We do not wish to do it against another nation, we are not anti-English, Ottawa is not a scapegoat. We are looking for a dialogue on an equal footing and perhaps at that time we shall be able to have a true Confederation and not false representation. I accuse the Parliament of Canada of not being truly representative, since Confederation according to the definition given in international law, is the voluntary and free union of independent nations or potentially independent who together, accept to give up some of their sovereignty in favour of a common authority, the latter always remaining responsible to the contracting parties. In taking this into account, we place ourselves on the level of constitutional and international law. It would also bring out more clearly the positive aspect of a possible solution to the problems which we are facing today. From then on, a discussion will be possible with a gentleman who, just now was asking what Quebec wanted to obtain. We have been trying to explain it for the last 15 or 20 years. It seems they do not wish to understand not because they are not able to, but I think they are afraid for their interests. When one's interests are involved one turns a deaf ear. Thank you.

Mr. Lapierre: I would ask all the members of this Committee whether it is right for a Minister of Justice, Mr. Turner when a shortcoming of the Supreme Court is pointed out to him, to tell us to go and see a lawyer as if we were all millionnaires to give away our money to lawyers.

The Acting Joint Chairman (Mr. Asselin): If you have grievances concerning a case, you can simply acquaint the Minister of Justice with the matter and he will take the necessary steps.

A while ago, when you came to the microphone, the commission's legal adviser wanted to know your name and your record at the Supreme Court. He told me that this matter should be referred to the Department of Justice.